

BioSenic reporte son assemblée générale annuelle des actionnaires et fournit des chiffres financiers temporaires non-audités pour 2023

Compte tenu du plan de restructuration annoncé le 11 avril 2024, BioSenic a décidé de reporter la publication de son rapport annuel 2023 ainsi que son assemblée générale annuelle des actionnaires, afin que le Tribunal de l'entreprise de Nivelles puisse prendre une décision avant l'accomplissement des formalités annuelles. La société estime que ce report est préférable pour s'assurer que les états financiers peuvent être préparés sur la base de la continuité de l'exploitation.

Mont-Saint-Guibert, Belgique, le 24 avril 2024 à 07h00 CEST – **BIOSENIC** (Euronext Bruxelles et Paris: BIOS), la société en phase clinique spécialisée dans les maladies auto-immunes et inflammatoires graves, annonce aujourd'hui le report de la publication de son rapport annuel 2023, ainsi que de l'assemblée générale annuelle de ses actionnaires, afin que le Tribunal de l'entreprise de Nivelles puisse rendre une décision avant la clôture des formalités annuelles.

Compte tenu de ce qui précède, la publication des résultats annuels et du rapport annuel 2023 est reportée au jeudi 6 juin 2024 et l'assemblée générale annuelle au jeudi 12 juillet 2024. Le calendrier financier sur le site web de la société sera adapté en conséquence. BioSenic ne peut toutefois pas exclure de reporter davantage si les circonstances l'exigent.

En ce qui concerne les chiffres financiers clés de 2023, le résultat d'exploitation total s'est élevé à 0,54 million d'euros, ce qui représente une légère augmentation par rapport à la même période en 2022 (soit 0,27 million d'euros). La perte d'exploitation pour la période 2023 s'est élevée à 6,36 millions d'euros, contre 2,32 millions d'euros pour la période 2022. BioSenic a terminé l'exercice 2023 avec 0,12 million d'euros de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. La trésorerie nette utilisée pour la période 2023 s'est élevée à 1,73 million d'euros, tandis que la position de trésorerie en 2022 a augmenté de 1,09 million d'euros. Il convient de noter que les chiffres financiers figurant dans le présent communiqué de presse n'ont pas encore été audités.

François Rieger, PhD, président du conseil d'administration et Directeur Général du groupe BioSenic a déclaré :
« BioSenic est en train de finaliser les détails de son plan de restructuration à soumettre au Tribunal de l'entreprise de Nivelles. Afin d'offrir une perspective de continuité valable à tous les actionnaires, nous avons convenu d'attendre la décision du Tribunal et de publier en temps utile - dès que possible - les données annuelles et les analyses nécessaires pour informer pleinement le marché. Nous devrions alors être en mesure de travailler plus efficacement sur le cœur de notre mission, qui est de répondre aux besoins médicaux non satisfaits dans le domaine de l'auto-immunité ».

À propos de BioSenic

BioSenic est une société de biotechnologie spécialisée dans le développement clinique de thérapies pour les maladies auto-immunes.

BioSenic est une société de biotechnologie de premier plan spécialisée dans le développement d'actifs cliniques issus de sa plateforme de trioxyde d'arsenic (ATO) de Medsenic. Les principales indications cibles de la plateforme auto-immune comprennent la maladie du greffon contre l'hôte (GvHD), le lupus érythémateux disséminé (SLE) et maintenant la sclérose systémique (ScS).

Suite à la fusion en octobre 2022, BioSenic a combiné les positions stratégiques et les forces de Medsenic et de Bone Therapeutics. La fusion permet spécifiquement à Medsenic/Biosenic de développer un arsenal entièrement nouveau de diverses formulations anti-inflammatoires et anti-auto-immunes utilisant les propriétés immunomodulatrices de l'ATO/ATO oral (OATO).

BioSenic est basée dans le parc scientifique de Louvain-la-Neuve à Mont-Saint-Guibert, en Belgique. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.biosenic.com>.

A propos des principales technologies de Medsenic/BioSenic

La **plateforme ATO** possède des propriétés immunomodulatrices avec des effets fondamentaux sur les cellules activées du système immunitaire. Une application directe est son utilisation dans l'auto-immunité pour la traiter à son stade chronique et établi. La GvHD chronique est l'une des complications les plus courantes et les plus importantes sur le plan clinique, qui affecte la survie à long terme des greffes de cellules souches hématopoïétiques allogéniques (allo-CSH), un traitement curatif pour les patients atteints de maladies sanguines graves, y compris de cancers.

Medsenic a réalisé un essai clinique de phase 2 réussi avec la formulation intraveineuse d'ATO de BioSenic, **Arcsimed®**, qui bénéficie du statut de médicament orphelin auprès de la FDA et de l'EMA, et a montré une bonne sécurité et une efficacité clinique significative pour la peau, les muqueuses et le tractus gastro-intestinal. La société prévoit une étude internationale de confirmation de phase 3 avec sa nouvelle formulation orale d'ATO (OATO).

OATO ciblera également les formes modérées à sévères de SLE. BioSenic développe également une nouvelle formulation d'OATO, dont la propriété intellectuelle est protégée, pour le traitement de la ScS, une maladie chronique grave qui affecte la peau, les poumons ou la vascularisation, et pour laquelle il n'existe pas de traitement efficace. Des études précliniques sur des modèles animaux pertinents soutiennent le lancement d'un essai clinique de phase 2, avec l'utilisation de nouvelles formulations immunomodulatrices d'IPA reconnus comme étant actifs sur le système immunitaire.

La société concentre actuellement ses activités de R&D et cliniques sur un développement sélectif et accéléré de sa plateforme auto-immune.

Note : La plateforme de thérapie cellulaire allogénique - issue de la précédente société cotée Bone Therapeutics - peut présenter un intérêt renouvelé en utilisant des cellules stromales mésenchymateuses (CSM) différenciées de la moelle osseuse, isolées et purifiées, comme matériau de départ pour l'isolement ultérieur d'éléments subcellulaires biologiques passifs ou actifs. En effet, ces cellules peuvent fournir de nouvelles vésicules subcellulaires potentiellement capables d'offrir une approche unique et exclusive de la réparation d'organes. BioSenic participe actuellement à la détermination de nouvelles approches brevetables dans ce domaine complexe de la thérapie cellulaire.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

BioSenic SA

Pr. François Rieger, PhD, Directeur général

Tel : +33 (0)671 73 31 59

investorrelations@biosenic.com

Pour les demandes de renseignements des médias internationaux :

IB Communications

Michelle Boxall

Tel : +44 (0)20 8943 4685

michelle@ibcomms.agency

Certaines déclarations, croyances et opinions contenues dans le présent communiqué de presse sont de nature prospective et reflètent les attentes et les projections actuelles de la société ou, le cas échéant, des administrateurs de la société concernant des événements futurs. Du fait de leur nature, les déclarations prospectives impliquent un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par les déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes et hypothèses pourraient avoir une incidence négative sur le résultat et les effets financiers des plans et événements décrits dans le présent document. Une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, l'évolution de la demande, de la concurrence et de la technologie, peuvent faire en sorte que les événements, les performances ou les résultats réels diffèrent considérablement de tout développement prévu. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse concernant les tendances ou activités passées ne doivent pas être considérées comme une représentation que ces tendances ou activités se poursuivront à l'avenir. Par conséquent, la société décline expressément toute obligation ou tout engagement de publier une mise à jour ou une révision des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse en raison d'un changement des attentes ou d'un changement des événements, des conditions, des hypothèses ou des circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées. Ni la société, ni ses conseillers ou représentants, ni aucune de ses filiales, ni les dirigeants ou employés de ces personnes ne garantissent que les hypothèses sous-jacentes à ces énoncés prospectifs soient exemptes d'erreurs et n'acceptent aucune responsabilité quant à l'exactitude future des énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse ou à la réalisation effective des développements prévus. Vous ne devez pas accorder une confiance excessive aux déclarations prévisionnelles, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse.
